

ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

Gestion administrative :

SICAS – 305 Chemin du Pavillon – 13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.paluds-saintremy@outlook.com

NOTE EXPLICATIVE BUDGET PRIMITIF 2026

Conformément à la réglementation, les prévisions budgétaires, ont été mises à la disposition des adhérents sur le site internet du SICAS (<https://www.sicas.fr/gestion-asa/asa-des-paluds-st-remy>) **du Lundi 15 Décembre 2025 au Mardi 31 Décembre 2025 inclus**. Aucune observation n'a été relevée sur ces documents.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2026 ont été constituées ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les charges à caractère général (chapitre 011) comprenant notamment les travaux de curage annuels, l'assurance, et les frais administratifs sont estimées à 19 800 €.

Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) comprenant notamment les créances irrécouvrables et les indemnités du Président sont estimées à 3 100 €.

Une provision pour créances douteuses au chapitre 68 doit être appréciée à hauteur minimum de 15% du montant des restes à recouvrer au 31 Décembre de l'année N-1 soit 1 402.50 € au 31/12/2024. La provision sur le budget 2025 était de 100 €. Il convient donc de provisionner le complément de ce chapitre pour un montant de 100 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

L'intégralité des recettes de fonctionnement est issue de l'émission du rôle annuel dont les prévisions s'élèvent à 23 000 €.

INVESTISSEMENT :

Aucune prévision budgétaire d'investissement n'a été prévu sur ce budget primitif.